

**Décision n° 2019-11-326 du 27 novembre 2019  
modifiant la décision n°2019-11-314 du 18 novembre 2019 relative à la composition de la  
commission scientifique spécialisée de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,  
de l'environnement et du travail**

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-1, L. 1313-8, R. 1313-1, R. 1313-18 et R. 1313-25 ;

Vu le décret n° 2019-693 du 1er juillet 2019 modifiant le décret n° 98-695 du 30 juillet 1998 relatif au statut particulier des corps des chercheurs de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail »

Vu les règles de fonctionnement de la commission scientifique spécialisée de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu les résultats des élections des représentants des personnels de chacun des corps de chercheurs à la commission scientifique spécialisée en date du 27 juin 2019 ;

Vu l'avis du conseil scientifique de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail en date du 13 novembre 2019 ;

VU la décision n°2019-11-314 du 18 novembre 2019 relative à la composition de la commission scientifique spécialisée de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

**Décide :**

**Article 1er :** La décision n°2019-11-314 du 18 novembre 2019 relative à la composition de la commission scientifique spécialisée est modifiée ainsi qu'il suit :

M. Eric VERDON est nommé représentant titulaire du personnel au titre de la section des directeurs de recherche de 2<sup>ème</sup> classe, en remplacement de M. Michel-Yves MISTOU.

**Article 2 :** Le directeur général délégué du pôle Sciences pour l'expertise et la directrice des ressources humaines sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 29 novembre 2019

Le Directeur général

**Dr Roger GENET**